



GRANCY-INFO MAI 2018



INFORMATION

FERMETURE DU CHEMIN AF DE ST-DENIS (liaison St-Denis-Senarclens) ET CHEMIN AF GRANCY-LA-CHAUX (Ch. des Rossets)

Dans le cadre des travaux de pose de la nouvelle conduite de distribution d'eau potable et défense incendie entre les lieux-dits "Sus Veyron" à Chavannes-le-Veyron et "Château Vilain" à la Chaux, le Chemin AF de Saint-Denis (liaison St-Denis- Senarclens) et le Chemin AF Grancy - La Chaux (chemin des Rossets) seront fermés à la circulation du 28 mai au 15 juin 2018.

RAPPEL

Les travaux de réfection de la chaussée du tronçon de la route cantonale n° 166 (Grancy-St-Denis) situé entre les bâtiments route de St-Denis n°s 2 à 7, continuent et le tronçon reste fermé à la circulation. Seuls les riverains (rte de St-Denis n°s 1 à 7, 12,14 et 16) et les transports publics sont autorisés à circuler.

Il est demandé aux usagers d'éviter dans la mesure du possible d'emprunter les chemins AF en raison des croisements difficiles.



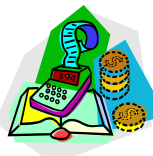
VOTATIONS FEDERALES DU 10 juin 2018

Dimanche 10 juin 2018 de 10h00 à 11h00 à la salle villageoise.

L'assemblée de commune de Grancy est convoquée le **dimanche 10 juin 2018** pour se prononcer sur 2 objets fédéraux.

Ouverture du bureau de vote

Dimanche 10 juin 2018 de 10h00 à 11h00 à la salle villageoise.



COMPTES COMMUNAUX

Les comptes communaux 2017 sont terminés et bouclés. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent les consulter chez la boursière: Madame Madeleine Martin, **du lundi 4 juin au vendredi 15 juin 2018**, soit au bureau de la bourse communale, le mardi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: bureau ☎ 021 861.41.81 ou privé ☎ 021 861.13.16



CONSEIL GENERAL

La prochaine assemblée du Conseil général aura lieu le **lundi 18 juin 2018 à 20h00** à la salle villageoise de Grancy. Les citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer au Bureau quelques minutes avant l'assemblée.



TAILLE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

La Municipalité de Grancy vous rappelle que les haies en bordure de propriété doivent être taillées chaque année jusqu'à la limite du domaine public. L'élagage des arbres doit également être fait jusqu'à cette limite.



CARTES JOURNALIERES CFF / OFFRE LAST MINUTE

Conjointement avec les communes de Cossonay et environs, la Municipalité de Grancy a acquis 4 abonnements CFF pour l'année 2018, comprenant 4 tickets chaque jour, **d'une valeur de frs 40.-** par titre de transport. Le secrétariat de la commune de Cossonay est chargé de procéder à la vente de ces cartes. La réservation est conseillée et s'effectue par téléphone au 021 863 22 00 ou sur le site internet www.cossonay.ch Offre last minute : les cartes encore disponibles le jour même ou le vendredi pour le week-end sont vendues **au prix de frs 20.-** au bureau communal de Cossonay uniquement. Pas de réservation possible par téléphone ou internet.

La secrétaire mple

